

PLIE MP CENTRE

RAPPORT

ANNUEL

2024



Cofinancé par
l'Union européenne



agence nationale
de la cohésion
des territoires



PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



LAMETROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



VILLE DE
MARSEILLE

SOMMAIRE

Synthèse exécutive	3
Le public du PLIE	6
Dynamiques et flux	7
La construction des parcours	8
Suivis et mesures.....	9
Label Empl'itude	18
L'animation des clauses sociales	19



SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

510

Nombre de sorties
positives

178

Nombre de sorties
dynamiques

38 %

Taux de sorties
positives

1550

Entreprises
mobilisées

UN DISPOSITIF PERFORMANT

UN PUBLIC TRES ELOIGNE DE L'EMPLOI

69 %

des adhérents
de **niveau**
CAP/BEP
et **infra**

68 %

de
bénéficiaires
du **RSA**

59 %

de résidents
des **QPV**

41 %

d'adhérents
plus
de **45 ans**

43 %

sans activité
depuis
plus de trois
ans

DES RESULTATS 2024 AU DESSUS DE L'OBJECTIF

En 2024, le PLIE MP Centre compte 510 sorties positives (pour un objectif de 502) et 178 sorties dynamiques. Le taux de sorties positives est établi à 38% (45% avec les sorties dynamiques).

La baisse du taux de sortie s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, c'est l'intégration massive à partir de 2021 de publics très éloignés de l'emploi. En second lieu, un fort turn-over constaté au niveau des référents de parcours.

DES CLAUSES D'INSERTION MOBILISEES

Dans le cadre des clauses d'insertion, 550.070 heures de travail ont été réalisées. 1.258 personnes (re)mises au travail, soit une durée moyenne travaillée de 437 heures/personne (479 en 2023).

Le public mobilisé sur les clauses sociales comporte 15 % de bénéficiaires RSA (-8 points), 88 % de niveau 3 et infra (+4 points), 65% habitant en QPV (stable).

Émergences travaille avec 80 entreprises et organisations labellisées, dont 20 sur l'année 2023 (6 en 1ère labellisation).

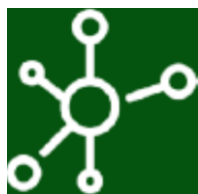
Émergences travaille avec 435 entreprises partenaires qui mènent des actions bénévoles au profit des adhérents, 462 intégrant des clauses sociales, et près d'un millier d'entreprises « clientes ».

Chiffres clés de l'année 2024



FLUX

- 2 647 demandes d'entrée (+6% /2023)
- 1 569 entrées en Parcours Actif (+7% /2023)
- 2 898 adhérents en Parcours Actif (+3% /2023)
- 59 % taux de passage Parcours Actif / Demandes d'Entrée (+1 points /2023)



MESURES

- 9031 mesures réalisées par les adhérents en Parcours Actif (+9% /2023) soit un taux de couverture de 158% (stable)
- 2097 contrats de travail signés (-15% /2023)
 - 486 contrats de travail dans les structures de l'IAE (-9% /2023)
 - 435 entreprises partenaires (+16% /2023)
- 1 227 actions partenariales mobilisées (+3% /2023)
 - 560 offres d'emploi recueillies par le Pôle Relation Entreprises (+3% /2023)
 - 246 offres pourvues (+19% /2023)



SORTIES

- 510 sorties positives (stable 2023)
- 176 Sorties dynamiques (+7% / 2023)
- 38 % taux de sortie positive (-1 point /2023)



CLAUSES SOCIALES

- 550 070 heures de travail générées par des clauses d'insertion intégrées dans les marchés publics et privés (+5% /2023)
- 1 258 demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'au moins un contrat de travail grâce aux clauses d'insertion (+23% /2023)



LABEL EMPL'ITUDE

- 20 entreprises labellisées (27 en 2023)
- 80 entreprises labellisées au 31 décembre 2024

LE PLIE MP CENTRE
COMME DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ VERS ET DANS L'EMPLOI

LE PUBLIC DU PLIE

TYPOLOGIE GENERALE

Pour rappel, les partenaires financeurs du PLIE ont souhaité augmenter le nombre de personnes accompagnées par le PLIE, notamment en plafonnant la durée des parcours à 18 mois.

Désormais, pour entrer dans le dispositif, il convient de :

- être sans emploi stable depuis au moins un an ou ne jamais avoir eu d'emploi
- ne pas avoir de diplôme supérieur au baccalauréat
- avoir une maîtrise linguistique de niveau B 1 (scolarité obligatoire)

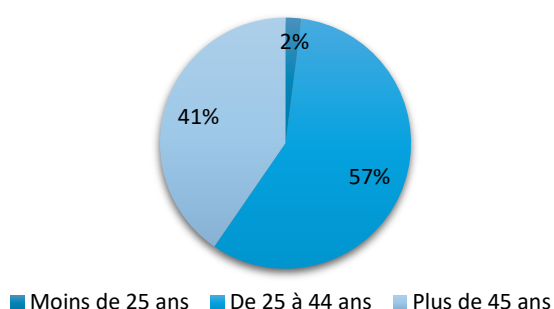
Cet arbitrage explique l'évolution (légère) de la typologie du public accompagné. Ainsi, concernant les niveaux de formation, la part des niveaux inférieurs au baccalauréat (Niv. 0, Niv. 1, Niv. 2 et Niv. 3) diminue de 1 point, même si elle reste largement majoritaire (69%).

Enfin, sur la répartition des âges, la part des personnes de plus de 45 ans augmente de 1 point pour s'établir à 41%.

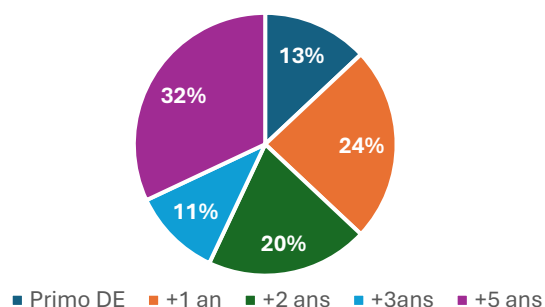
À noter enfin que la part des bénéficiaires du RSA reste au-delà de notre objectif « protocolaire » fixé à 60%, mais baisse néanmoins de 5 points sur 1 an pour s'établir à 68 %. Ceci s'explique principalement par l'arrêt des orientations de bénéficiaires du RSA sur le territoire 1/5/6/7.

Par ailleurs la part des adhérents en parcours actif habitant en quartier prioritaire de la Politique de la Ville a augmenté de 4 points (59% désormais). Pour mémoire, les membres du Comité de Pilotage ont décidé en septembre 2015 de fixer au PLIE l'obligation d'accompagner au moins 50% d'adhérents habitant dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

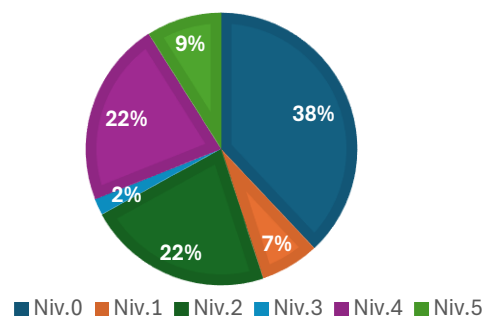
Répartition par classes d'âges
en pourcentages



Répartition par durée d'inactivité
en pourcentages



Répartition par niveaux de formation
en pourcentages



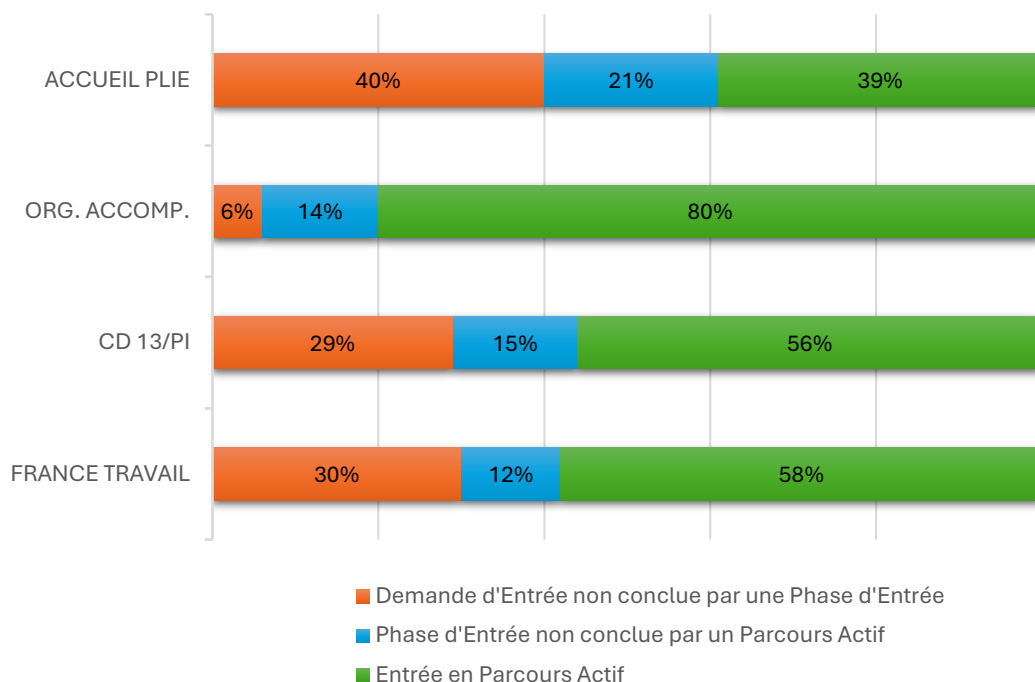
DYNAMIQUES ET FLUX

PRESCRIPTIONS ET INTEGRATIONS

Les orientations restent un enjeu pour le PLIE en 2024.

Pour autant, même si la « pression » d'intégrer un nombre important de nouveaux adhérents est désormais moins forte à partir de 2022, cela n'a eu aucune influence sur le taux d'intégration qui augmente encore d'un point (59 % en 2024). Ces chiffres sont à mettre en perspective avec les taux d'intégration que nous connaissions les années précédentes : 33% par exemple en 2015 ou 37% en 2018.

Comparaison des taux d'entrée par origine de prescription
en pourcentages



LA CONSTRUCTION DES PARCOURS

MÉTHODOLOGIE

Depuis 2000, le PLIE a élaboré une démarche d'analyse et de transfert de compétences intitulée « Employabilité et Transfert de Compétences » (ETC). Cette démarche, inspirée des approches de GPEC, vise à définir de manière objective chaque métier ciblé en cinq critères d'employabilité : les conditions de travail, les savoirs de base, les pôles de compétences (transversales), les compétences spécifiques, les certifications nécessaires à l'exercice du métier. D'autre part, la démarche ETC permet d'élargir les profils professionnels des adhérents et améliore le rapprochement offre et demande d'emploi.

En sus du transfert de compétence la méthodologie du PLIE réside sur deux autres principes forts :

La dynamique de parcours. Les délais de passage entre la demande d'entrée, les informations collectives, l'entrée en phase diagnostic, l'entrée en parcours et entre chaque action dans le cadre du parcours sont activement regardés.

La rencontre entreprise. La multiplication des rencontres entreprises est un indicateur essentiel du retour à l'emploi.

LES PLUS-VALUES ATTENDUES

- Aider à la construction des parcours et ne pas être discriminant,
- Diffuser de manière objective l'expertise filière au niveau de tous les accompagnateurs à l'emploi, dans le cadre d'une offre de services PLIE homogène,
- Renforcer le travail de transfert de compétences pour amener les adhérents à se positionner sur plusieurs cibles professionnelles,
- Permettre d'adapter les plans de prospection du Pôle Relations Entreprises,
- Avoir une vision « macro » des adhérents pour décider d'actions globales (par exemple actions de formation ou de recrutement tant individuelles que collectives...),
- Gagner en réactivité, y compris sur les métiers fortement « pénuriques ».

SUIVIS ET MESURES

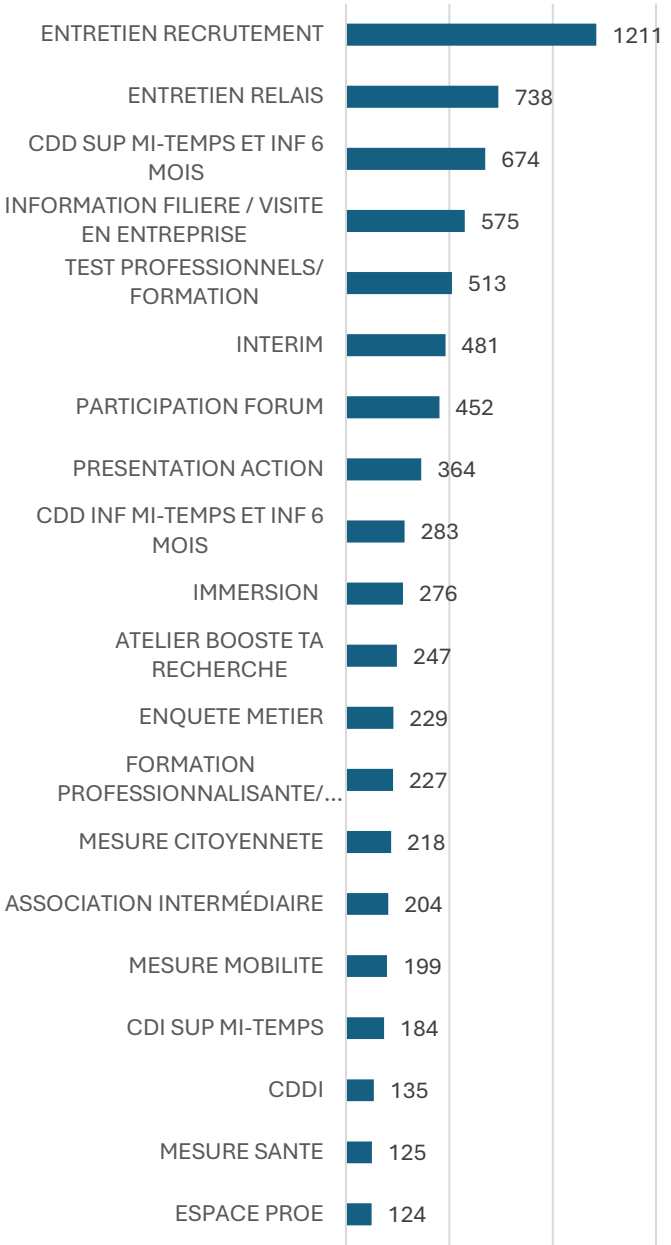
Le nombre de suivis et de mesures par adhérent augmente sur 1 an, respectivement de 8% et 9%. L'augmentation du nombre de mesures est un indicateur significatif de renforcement de la dynamique de parcours, et la conséquence directe de la vigilance apportée par Emergences et ses prestataires sur ce sujet.

L'étude des vingt mesures les plus utilisées en 2024 (83% du total) continue de montrer une prédominance de la construction de parcours en lien avec l'entreprise (voir graphique ci-contre). Ainsi, 1.961 mesures correspondent à des signatures de contrat de travail (y compris en association intermédiaire).

C'est une hausse significative en valeur absolue (1766 mesures en 2023). Si on ajoute les mesures « entretiens relais », « immersion », « visite entreprise et information filière », ce sont plus de 4000 mesures qui sont en lien avec l'entreprise.

Dans un autre registre, on voit apparaître dans ce graphique les « mesures citoyenneté » (ouverture de droits, problème et renouvellement carte de séjour...), les « mesures mobilités » et une augmentation sur un an des « mesures logement » qui semblent attester d'une fragilité accrue des publics accompagnés.

Les 20 mesures les plus utilisées
en nombre de mesures



ETAPE

Temps de parcours caractérisé par un objectif spécifique et faisant appel à la mobilisation de moyens adaptés

MESURE

Action réalisée par l'adhérent et qui structure son parcours. Les mesures peuvent relever du droit commun ou de l'offre de services du PLIE.

SUIVIS

Ensemble des contacts, principalement des rendez-vous physiques, qu'a le PLIE avec ses adhérents.

FOCUS 1

L'animation de l'accompagnement à l'emploi

L'équipe du Pôle Accompagnement à l'Emploi (PAE) assure l'animation et la coordination des trente-trois accompagnateurs à l'emploi, et le suivi des parcours des adhérents du PLIE. Elle diffuse la méthodologie du PLIE pour la construction des parcours, fédérant ainsi les pratiques des accompagnateurs à l'emploi. Le pôle prend en charge trois missions.

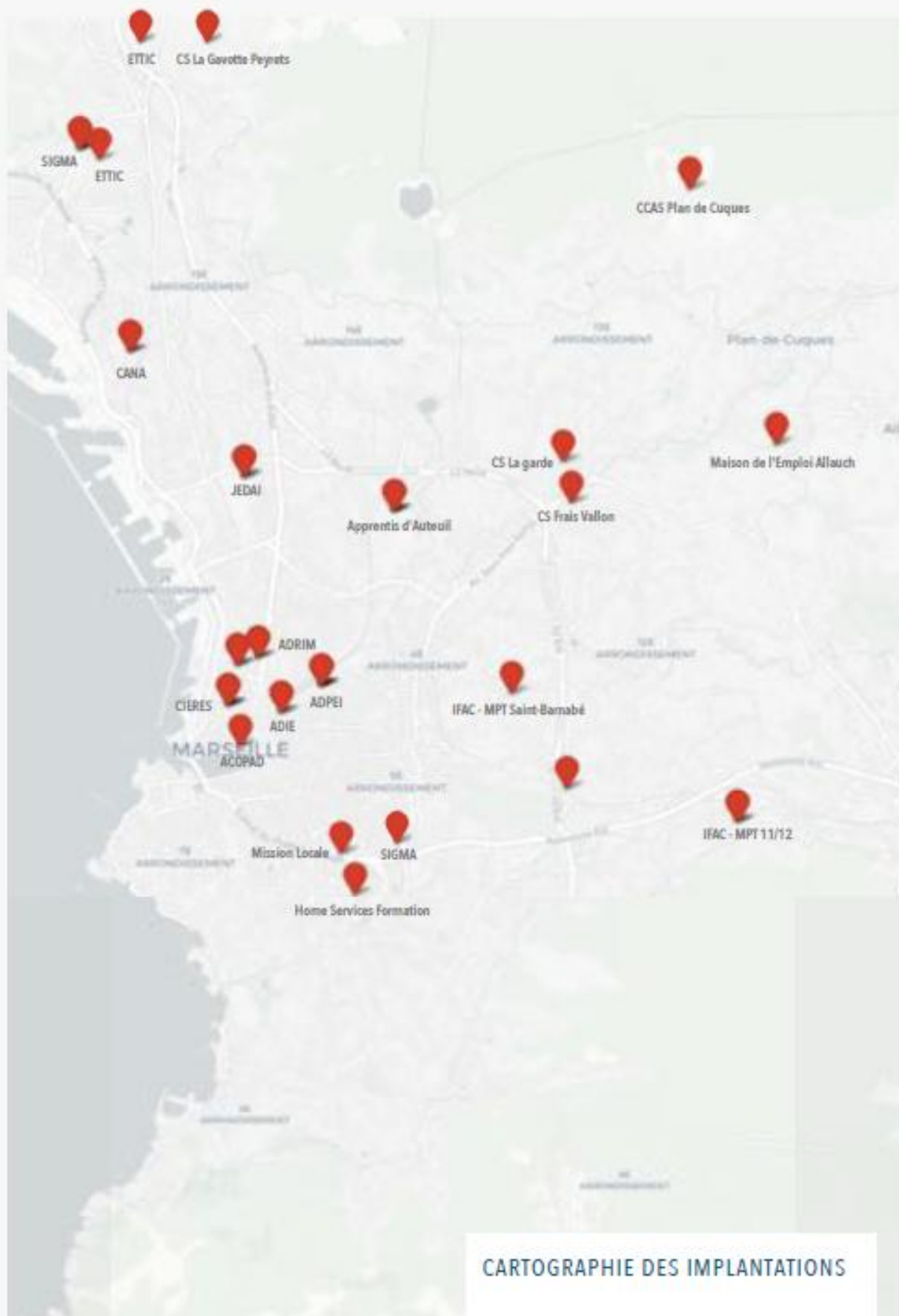
L'APPUI AUX ACCOMPAGNATEURS À L'EMPLOI

Cette mission permet notamment aux accompagnateurs à l'emploi de bénéficier d'un soutien technique pour la résolution de parcours bloqués, d'engager des transferts de compétences, et de favoriser la transmission d'informations.

LA CONSTRUCTION DE PARCOURS

La veille sur les files actives, permet d'assurer la cohérence et la dynamique des parcours et se structure dans le cadre de notre démarche-qualité (voir focus 5 en page 16). La supervision des files actives amène le Pôle à regarder attentivement les indicateurs suivants :

- les adhérents en phase diagnostic (moins de 30 jours),
- les adhérents sans mesure depuis plus de trois mois (selon la base de données),
- le nombre et la qualité des positionnements sur les actions conventionnées par le PLIE, ainsi que sur les actions partenariales du réseau des entreprises partenaires,
- les adhérents en structures d'insertion par l'activité économique (déroulement et préparation de sortie),
- les adhérents en fin de parcours et en recherche d'emploi durable (espace PROE),
- les adhérents suivis par le dispositif depuis plus de 2 ans.



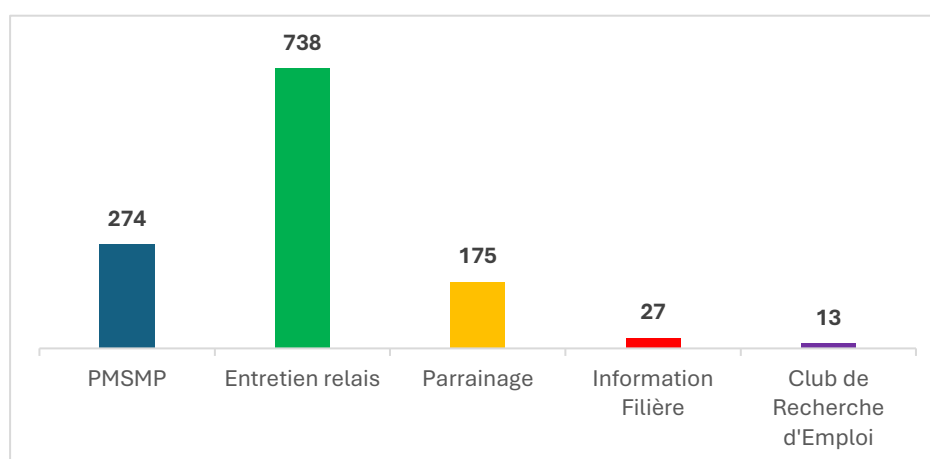
FOCUS 2

La mobilisation des actions partenariales

LES ACTIONS PARTENARIALES

Parmi les 2.898 adhérents accompagnés par le PLIE en 2024, 888 ont bénéficié d'au moins une action partenariale, soit 31 % des adhérents en Parcours. **Grâce à l'appui du réseau des entreprises partenaires, 1.227 actions partenariales ont été réalisées (+3% /2023).** On compte 1.187 actions individuelles (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel, Entretien relais et Parrainage) contre 1152 actions en 2023.

Ainsi que 40 actions collectives (43 en 2023) : Informations Filières, visites d'entreprises, ateliers de recherche d'emploi. Au total, l'ensemble des actions représente 1.405 participations sur l'année (1.365 en 2023).



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

Au total, 888 adhérents ont bénéficié d'au moins une action partenariale. Ce qui représente 31% des personnes accompagnées en 2024. 54% sont des femmes. Concernant les âges, 2% du public a moins de 25 ans, 50% entre 25 et 44 ans, et 48% ont plus de 45 ans. Pour les niveaux de formation, 67% sont de niveau inférieur au bac, 24% de niveau 4 et 9% de niveau 5.

La part des adhérents en sortie positive, ayant bénéficié d'au moins une action partenariale, est de 56% (+ 4 points sur 1 an).

RÉSEAU ET PARTENARIAT

Le réseau des entreprises partenaires représente 435 entreprises (374 en 2023), dont 306 sont intervenues pour construire une étape de parcours (273 en 2023), grâce à 355 intervenants, soit un taux de mobilisation du réseau de 70%.

FOCUS 3

La mobilisation des actions IAE

La mobilisation des actions IAE est assurée par une chargée de mission dont la mission tient en trois axes :

Appui méthodologique auprès des AE

Diffusion des offres d'emploi spécifiques, veille sur les positionnements, préconisations et pré-repérage.

Ingénierie auprès de l'équipe opérationnelle du PLIE

Elle porte sur la dynamisation des parcours mobilisant l'IAE : étudier les caractéristiques des adhérents non-embauchés (afin de mettre en œuvre des étapes préalables collectives).

Consolidation du partenariat avec les SIAE

En favorisant la participation des AE aux comités de suivi et du PLIE aux comités de pilotage.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DES POSITIONNEMENTS

	2020	2021	2022	2023	2024
Positionnements	656	564	982	1041	1125
Contrats	645	498	555	532	486
<i>dont contrats débutés dans l'année</i>	<i>520</i>	<i>383</i>	<i>467</i>	<i>441</i>	<i>400</i>
Adhérents	313	324	303	298	265
<i>dont adhérents recrutés dans l'année</i>	<i>263</i>	<i>257</i>	<i>251</i>	<i>247</i>	<i>218</i>

2024 confirme la tendance baissière constatée depuis plusieurs années. Malgré un nombre de positionnements en hausse (doublement entre 2021 et 2024), le nombre d'adhérents du PLIE recrutés sur une étape IAE ne cesse de baisser. Plusieurs raisons peuvent être évoquées :

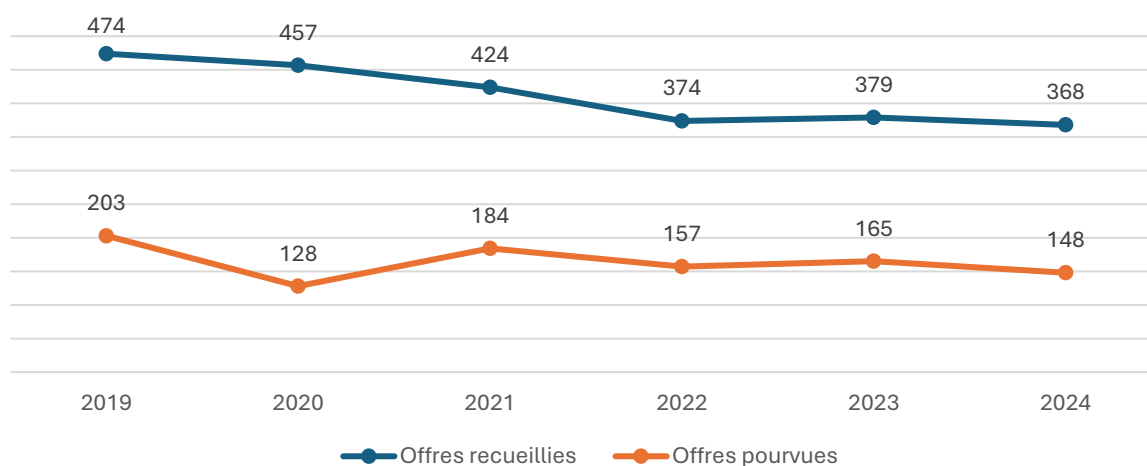
- Turnover des AE sur le PLIE.
- « Concurrence » accrue des autres structures / dispositifs d'accompagnement à l'emploi et de candidatures spontanées dans le cadre de la plateforme de l'inclusion.
- Changement de modèle économique de SIAE à qui il est demandé une augmentation de leur chiffre d'affaires et qui ont relevé leurs critères de recrutement.
- Les modes de financement (consommation des ETP) font que le turnover sur les postes en CDDI est désormais moindre, la durée moyenne des parcours en EI par exemple augmentant de manière significative.

FOCUS 4

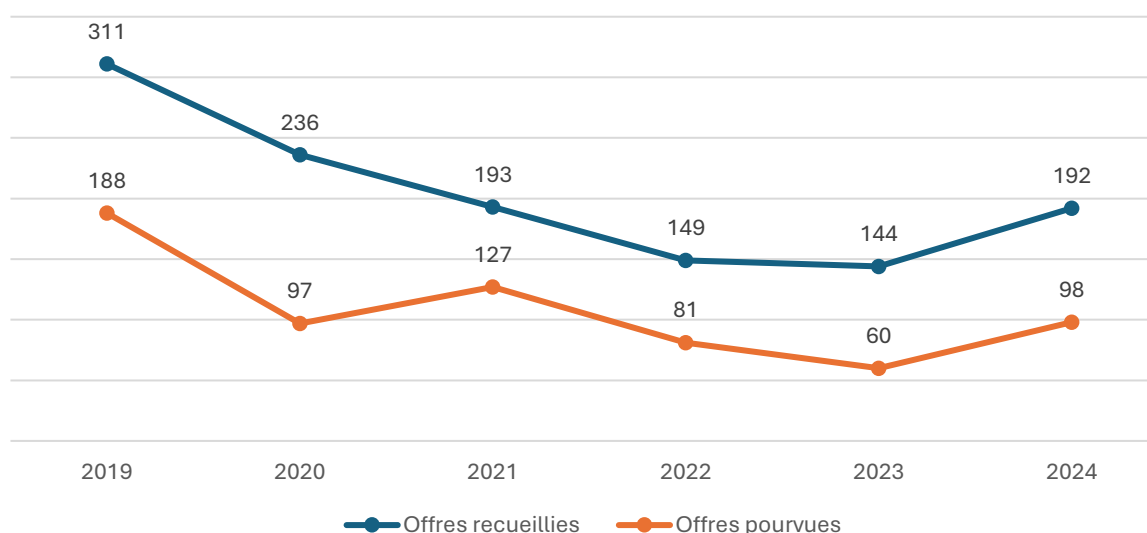
Le Pôle Relation Entreprises et la prospection ciblée d'offres d'emplois

Le Pôle Relation Entreprises a collecté 368 offres de sortie (en diminution de 3 %) et 193 offres de parcours (en augmentation de 33 %). En parallèle, les taux de placement se placent respectivement à 40 % (- 4 points / 2023) et 52 % (+ 9 points / 2023).

Offres d'emploi de sortie
(supérieur à 6 mois et supérieur au temps partiel légal)



Offres d'emploi de parcours
(inférieur à 6 mois et/ou inférieur au temps partiel légal)



Démarche Qualité



Le PLIE Marseille Provence Métropole Centre est le 1er dispositif d'accompagnement en France à avoir obtenu la certification Afnor « engagement de service inclusion socio-professionnelle ».

"Emergences a développé un système qualité conforme aux attendus du référentiel 209 et fait bénéficier de cette structuration ses partenaires ce qui lui confère une qualité d'accompagnement optimale (...) J'ai constaté l'engagement d'une équipe soudée, déterminée dans la réussite des projets des adhérents. Leur satisfaction sur l'ensemble des champs est unanime et est associée à de nombreuses preuves sous la forme de mails ou de lettres de remerciement (...) Cet audit a permis de valider que l'engagement de l'équipe s'inscrit toujours plus dans une dynamique d'amélioration du système qualité et de performance de la prestation de service. »

Extrait des rapports d'audit AFNOR.



1ère Remise de la certification Afnor en 2015 en Préfecture de Région

Nos motivations internes :

Se recentrer sur le public accompagné, Valoriser et pérenniser notre savoir-faire, Renforcer la motivation de tous autour d'un projet fédérateur, Homogénéiser les pratiques et mesurer régulièrement notre qualité de service, Renforcer l'efficacité du service rendu.

Nos motivations externes :

Améliorer la satisfaction des personnes accompagnées, Renforcer la notoriété et l'image de marque, Donner confiance aux personnes accompagnées et à nos partenaires, Se différencier des autres acteurs du marché, Pouvoir communiquer sur les engagements clients et les résultats.

FOCUS 6

Rencontres Solidaires et Fabrique de l'Insertion

Avec le concours du service « Partenariat pour l'emploi » du CD13 et des partenaires du PLIE, nous avons organisé 2 manifestations concomitantes en vue de promouvoir les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) mais aussi pour la première fois, les structures du secteur protégé et adapté (STPA).

Ces manifestations ont permis leur promotion sur une double thématique : l'achat et le recrutement inclusif.

Les Rencontres Solidaires / Fabrique de l'Insertion sont donc des rendez-vous d'affaires B to B (speed dating) durant lesquels des recruteurs et des acheteurs socialement responsables reçoivent des SIAE/STPA et découvrent leur offre de service.

Au final, ces deux temps ont réuni plus de 60 participants à chaque fois (hors partenaires institutionnels) : une trentaine de RH ou d'acheteurs et autant de représentants de SIAE/STPA.

Plus de 200 rdv ont été planifiés et tenus lors de chaque manifestation. Un nombre significatif de rendez-vous ont été pris en plus, sans que nous puissions en chiffrer le nombre exact. En effet, tout au long de ces deux temps, notre rôle a été de favoriser les rencontres dès qu'une liberté dans le planning des participants le permettait.



LE PLIE MP CENTRE COMME DISPOSITIF D'ANIMATION D'ACTIONS D'INTÉRÊT TERRITORIAL

- 1/ EMBL'ITUDE
- 2/ L'ANIMATION DES CLAUSES SOCIALES

LABEL EMPL'ITUDE

RÉSULTATS SUR MARSEILLE-PROVENCE



Nombre d'entreprises labellisées : 20 (27 en 2023)

- dont nouvelles entreprises : 6
- dont reconductions : 14

En matière d'animation de la communauté Empl'itude, l'équipe du label a organisé 3 Clubs :

- La mobilité (pour ceux qui souhaitent améliorer et optimiser les déplacements de leurs salariés, faciliter leurs recrutements, préparer le volet mobilité de leur NAO, ...)
- La parentalité en entreprise
- Convivial (développez votre réseau Empl'itude !)

Trois visio-conférences de partage de bonnes pratiques entre les organisations ont été organisées :

- Le stage de 3ème
- L'offre de service de l'APEC
- Le CESU (présentation par l'entreprise labellisée UP)

Sensibilisation au label Empl'itude :

- 3 Petits dej de présentation
- Mobilisation du Conseil d'Administration d'Emergences (défi « 1 administrateur = 1 prospect »)
- Stand Empl'itude au forum de la CPME13
- Captations vidéos en partenariat avec LEH TV pour valoriser des entreprises labellisées et inciter de nouveaux acteurs économiques à s'engager
- 1 newsletter

Promotion du label Empl'itude :

- Stand GIMS sur 2 jours 18/19 avril, dans le cadre du forum de l'entrepreneuriat.
- 21 mai, témoignage de la SEMM aux entreprises partenaires dans le cadre du bilan 2023 du REP.
- 4 juin, présentation du label dans le cadre de la journée régionale du parrainage, avec témoignage de l'entreprise labellisée FATEC.
- 21 novembre, stand présentation du label dans le cadre du salon des solutions (MARSEA) avec appui François Ranise.
- 10 décembre, présentation du label aux étudiants alternants RH de PIGIER.
- 11 décembre, dans le cadre des Trophées RSE stand promotion du label et présentation du label par Pierre Allary.
- 12 décembre, stand au salon des Entrepreneurs (CPME).

Au 31 décembre 2024, 206 entreprises ont été labellisées depuis la création d'Empl'itude (dont 80 le sont encore à ce jour).



L'ANIMATION DES CLAUSES SOCIALES

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2024



- 550 070** heures de travail dans le cadre des clauses sociales (+ 11% / 2023)
- 66 667** heures dans le cadre du Renouvellement Urbain (+52% / 2023)
- 58** maitres d'ouvrage et acheteurs (+10%/2023)
- 257** opérations clausées (+6% / 2023)
- 462** entreprises mandataires (+10% / 2023)



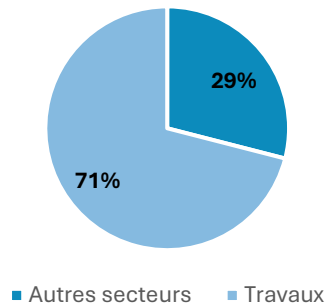
- 1556** contrats de travail signés (+17% / 2023)
- 33 %** des heures réalisées par une SIAE ou un (+17% / 2023)
- 51 %** des heures réalisées dans des marchés « hors BTP » (+22 points / 2023)
- 11 %** de contrats à durée indéterminée (stable / 2023)
- 1258** personnes (re)mises au travail (+19 % / 2023)



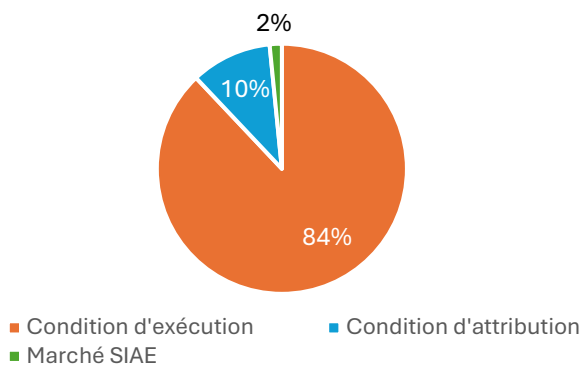
- 18 %** de public féminin (+3 points / 2023)
- 65 %** de résidents des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (stable / 2023)
- 88 %** de premiers niveaux de qualification (+4 points / 2023)
- 19 %** de personnes de plus de 50 ans (-1 point / 2023)
- 27 %** de personnes de moins de 26 ans (+1 point / 2023)
- 15 %** de bénéficiaires du RSA parmi les candidats (-8 points / 2023)
- 32 %** de bénéficiaires agréés par Pôle Emploi au titre de l'IAE (-13 points / 2023)

LES DONNEURS D'ORDRE

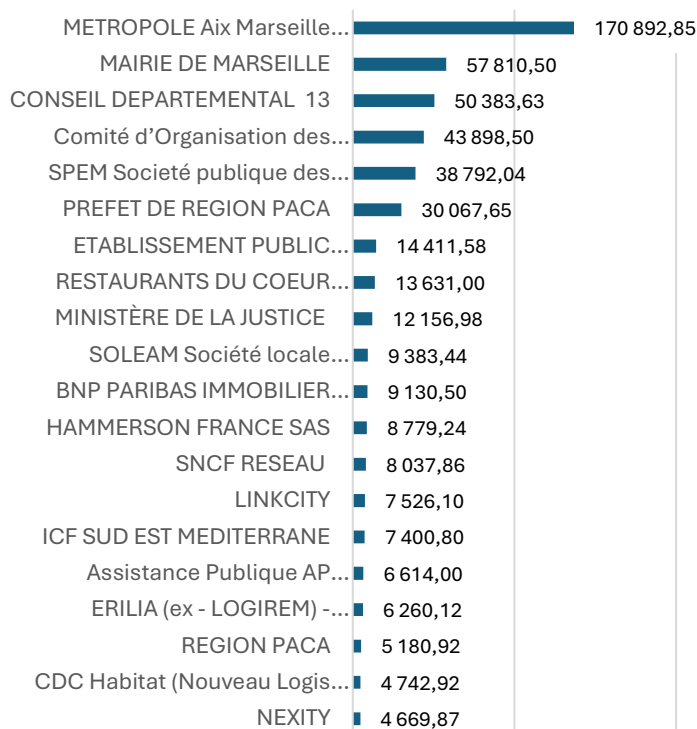
Répartition par secteur d'activité
en pourcentages des heures



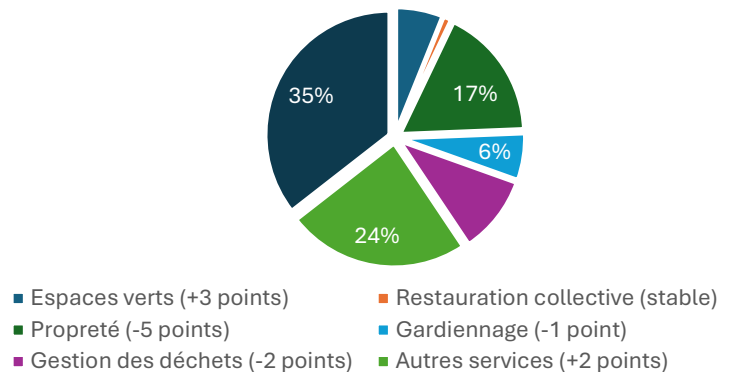
Détails des modalités de clause
en pourcentages des heures



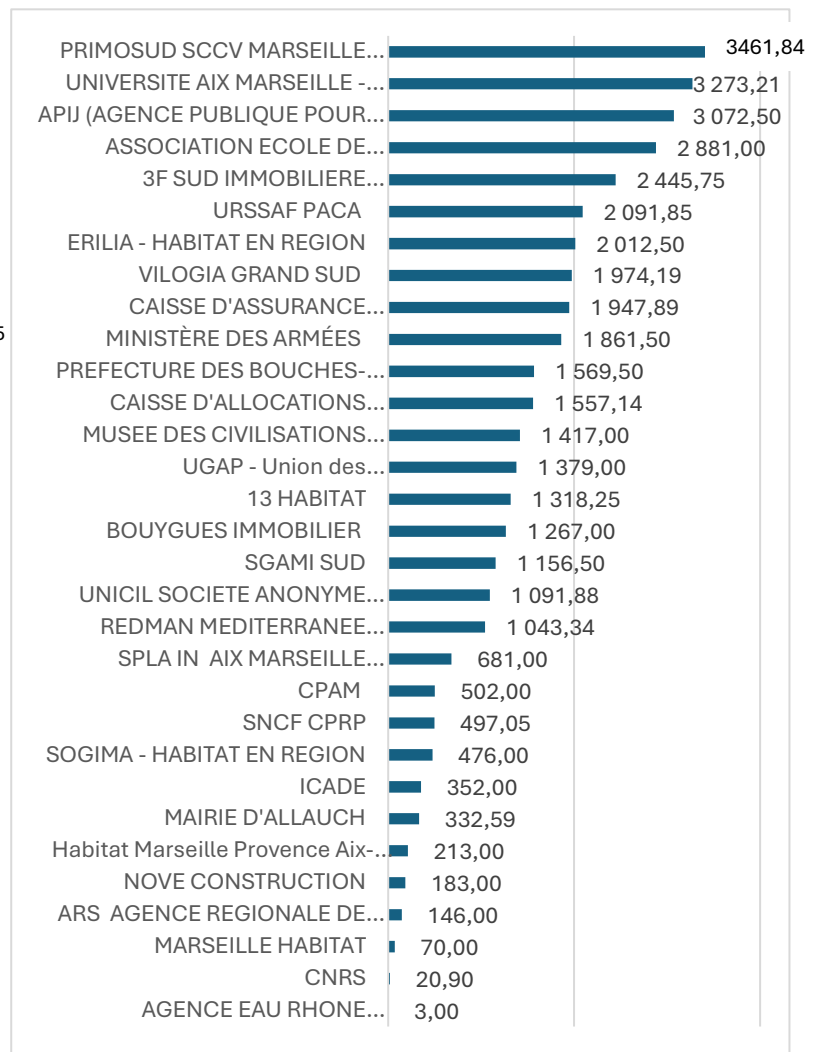
Donneurs d'ordre de plus de 4000 heures
en heures



Détails des secteurs autres que le BTP
en pourcentages des opérations

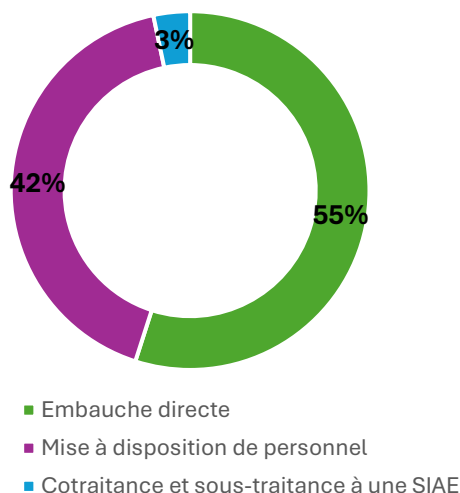


Donneurs d'ordre de moins de 4000 heures
en heures

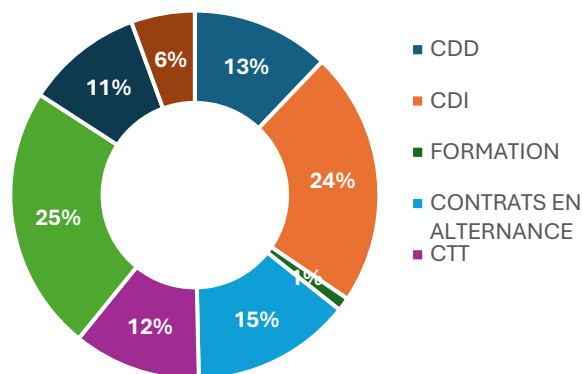


LES ENTREPRISES

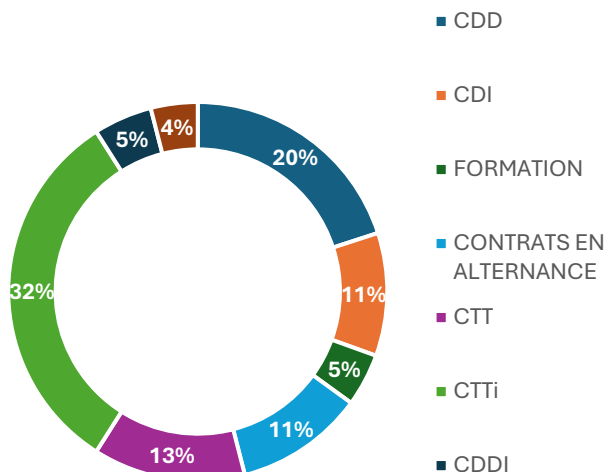
Ventilation des heures selon la modalité de mise-en-œuvre
en pourcentages par nombre de salariés



Types de contrats mobilisés en 2024
en pourcentages du nombre d'heures



Types de contrats mobilisés en 2024
en pourcentages du nombre de contrats



Trois modalités de mise-en-œuvre des contrats

EMBAUCHE DIRECTE

par l'entreprise via l'ensemble des contrats susceptibles d'être mobilisés : CDD, CDI, contrats aidés, contrats en alternance

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

L'entreprise est en relation avec un organisme extérieur qui met à sa disposition des salariés en insertion pendant une période donnée. Il peut s'agir d'une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ou d'une association intermédiaire (AI).

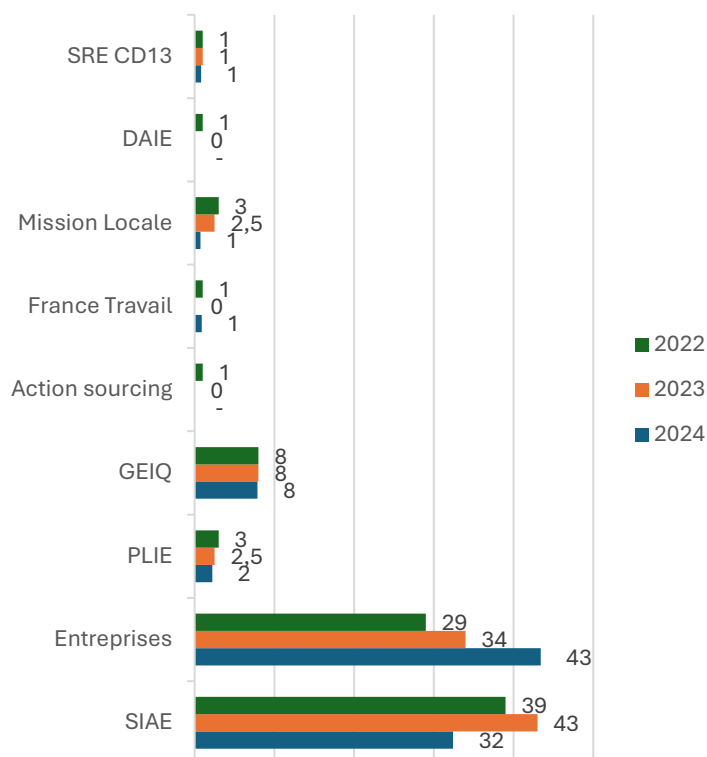
SOUS-TRAITANCE OU CO-TRAITANCE À SIAE

productrice de biens et services et située dans le secteur concurrentiel marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale.

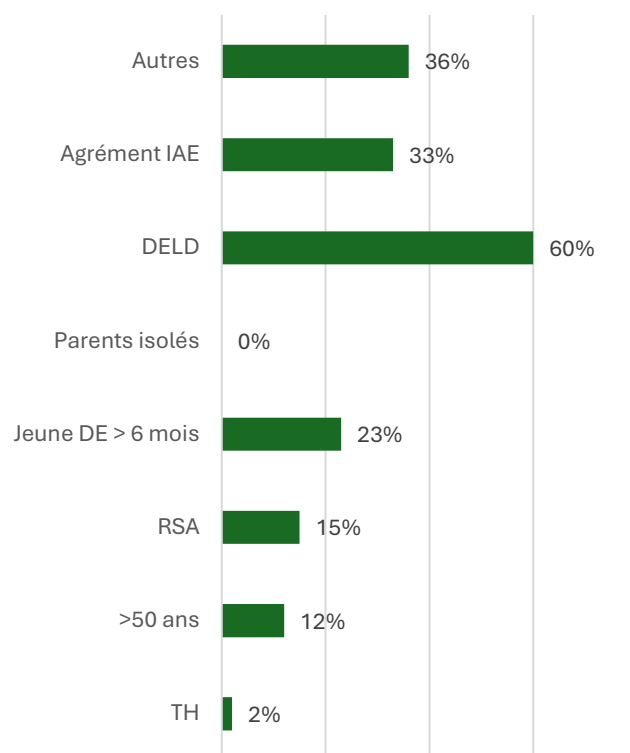
LES PARTICIPANTS

SITUATION DES PARTICIPANTS AU DÉMARRAGE DU PREMIER CONTRAT

Prescription du participant
en pourcentages

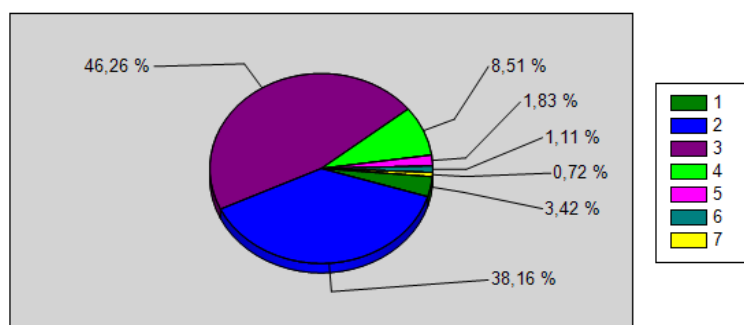


Critères d'éligibilité des participants
en pourcentages (une personne peut apparaître
dans plusieurs catégories)

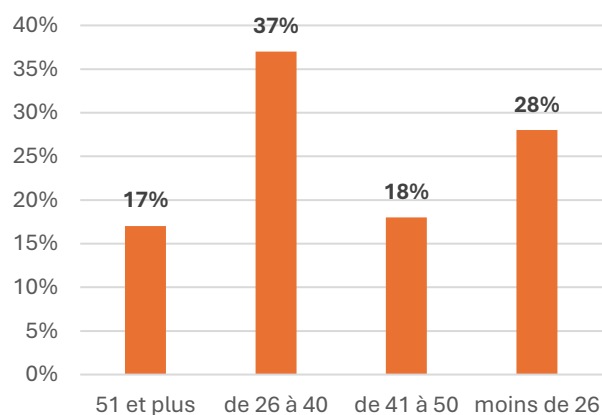


SITUATION DES PARTICIPANTS APRÈS LE PREMIER CONTRAT CLAUSÉ

Participants par niveau de formation
et pourcentages



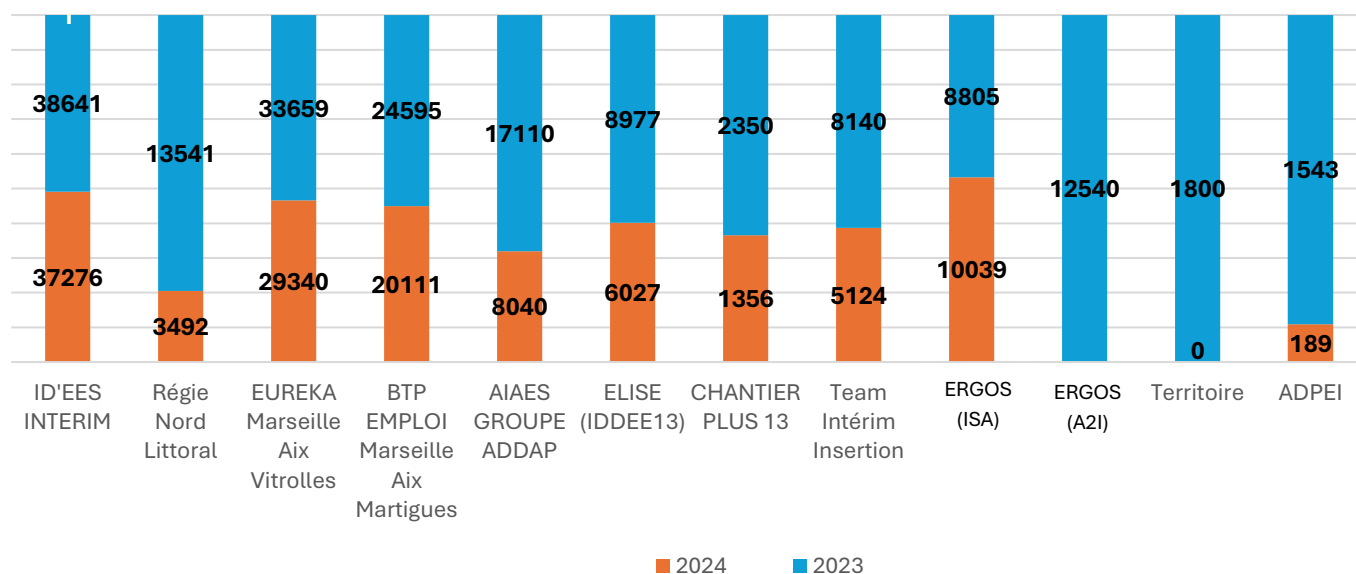
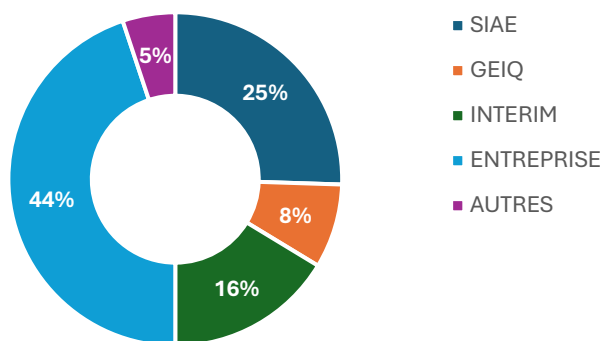
Participants par tranche d'âge
et pourcentages



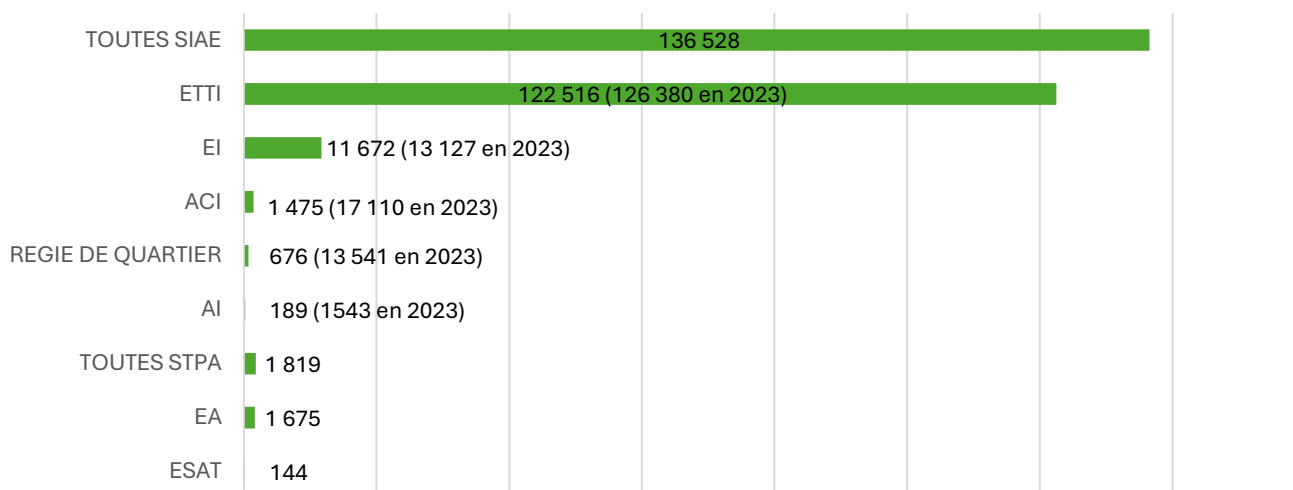
UN DISPOSITIF GÉNÉRATEUR D'ACTIVITÉ POUR LES SIAE

MOBILISATION PAR SIAE (en heures)

Répartition des heures réalisées selon le type d'employeurs



Mobilisation par type de SIAE/STPA (en heures)



UN DISPOSITIF PARTENARIAL

Ces deux instances se réunissent trimestriellement autour des objectifs suivants :

- ▶ La gestion des offres et des candidats (la cellule opérationnelle prescripteurs).
- ▶ Le point sur les opérations clausées et les besoins, profils et compétences attendues, en fonction des marchés actuels et à venir (la cellule opérationnelle ETTI-EITI-EATT).

Ces instances ont été réunies pour la première fois début 2021.

LA GESTION DES OFFRES D'EMPLOI CLAUSÉES

Depuis 2015, le process de gestion des offres est le suivant :

- Etape 1 Les entreprises expriment un « besoin de main d'œuvre » au moyen d'une fiche de poste qualifiée. Émergences repère les candidats disponibles ayant déjà réalisé des heures, et informe leurs prescripteurs de cette future mise en relation. En l'absence de candidats disponibles, un « appel à candidatures » est diffusé aux partenaires de l'emploi.
- Etape 2 Les membres du comité de prescription répondent à Émergences dans un délai de 5 à 10 jours ouvrés.
- Etape 3 Émergences transmet à l'entreprise les CV qualifiés des candidats dont l'éligibilité a été vérifiée avec Pôle Emploi et/ou la Mission Locale, ainsi qu'une grille de sélection spécifiant l'origine de la prescription de chaque candidat.
- Etape 4 L'entreprise renvoie la grille de sélection complétée à Émergences, qui transmet aux partenaires concernés, en précisant les candidats retenus et le motif éventuel de rejet des candidatures.

En matière de gestion d'offres d'emploi qui nous ont été « confiées » et que nous avons partagées avec nos partenaires prescripteurs locaux, la candidature de 125 participants a été proposée une ou plusieurs fois au cours de l'année. 40 d'entre eux ont été retenus sur ces offres soit 32%.

	2024	2023	2022
Nb de participants	76	125	219
Participants ayant été retenus	40	40	58
Taux de réalisation	53%	32%	27%

Quatre enjeux forts pour 2025

➤ **Enjeu 1 : Accompagner la montée en charge de l'activité d'animation des clauses**

Gérer une activité en croissance en lien avec les grands projets du territoire : Plan Ecole, montée en charge des NPNRU, Euromed 2...

Accompagnement de l'Etat et des Collectivités dans la mise en œuvre de leur Spaser.

Profiter des opérations structurantes pour mettre en place des actions de montée en compétences – notamment en lien avec FT ou les acteurs du Travail Temporaire – dans une logique de GPEC territoriale.

➤ **Enjeu 2 : Promouvoir les structures inclusives de l'IAE et du secteur adapté & protégé**

Continuer à sensibiliser les donneurs d'ordres à intégrer une politique d'achat socialement responsables au profit des structures inclusives devant développer leur activité.

Amener SIAE / STPA d'une même filière à travailler ensemble pour présenter leur offre de service en pointant les complémentarités, les synergies et inciter des entreprises attributaires à avoir un réflexe « structures inclusives » dans une logique idéalement de co-traitance, sinon de sous-traitance.

Voir dans quelle mesure ce travail en pool et cette rencontre SIAE/STPA et entreprises attributaires peut se travailler, filière par filière, dans une forme de déclinaison de la « Fabrique de l'Insertion ».

Travailler sur la création d'un flyer numérique pour vulgariser l'offre de service « insertion ».

➤ **Enjeu 3 : Mobiliser davantage de SIAE**

Intégrer dans la dynamique des clauses sociales de nouvelles SIAE (ACI et AI) à travers la recherche de passerelles entre elles et EI/ETTI, dans une logique de construction de parcours.

Imaginer des montées en compétences qui s'articulent à travers un parcours ACI / EI ou ETTI voire GEIQ.

➤ **Enjeu 4 : poursuivre la féminisation des bénéficiaires**

Continuer à diversifier les supports de marchés clausés (marchés de service, de prestation intellectuelle).

Mener dans le cadre d'opérations ciblées des actions formation/emploi de candidates sur des métiers genrés masculins.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EMERGENCES



Pierre ALLARY, Président

Patrick AGATI	<i>CARPAL Conseil</i>
Pierre ALLARY	<i>Président MAPI Ressources et Management</i>
Emile BADIEL	<i>Assistant technique santé au travail Aismt 13</i>
Sandrine BAILLE	<i>Directrice des Ressources Humaines Villages Clubs du Soleil</i>
Benjamin BOREL	<i>Codirecteur Pain et Partage</i>
Christian CORTAMBERT	<i>Past Président Cap au Nord Entreprendre</i>
Lucie DEPOORTERE	<i>Dirigeante Ecole Pigier Aix Marseille</i>
Marie-Pierre DI LEO	<i>Déléguée régionale SUD-EST FARE Propreté</i>
Pierre-François DUWAT	<i>Directeur EPOPEE Village</i>
Laurent FALZON	<i>Président Femmes 3000 des Bouches du Rhône</i>
Emilie GUEZ	<i>Co-Présidente Centre des Jeunes Dirigeants Marseille</i>
Sylviane GUILLERMET	<i>Ambassadeur TeepyJob</i>
Claude MARTIN	<i>Responsable Développement Social et Inclusion SERAMM</i>
Isabelle MAURIES	<i>Responsable régionale PACA TELEMAQUE</i>
Richard MONACO	<i>Vice-Président Les Entreprises de l'Huveaune Vallée</i>
Françoise NASRI	<i>Fondatrice/administratrice CIERES</i>
Eric PERRET	<i>Coach Associé Renaissance</i>
François RANISE	<i>Membre élu CCIAMP</i>
Christian VAMBERSKY	<i>Membre élu UPE 13</i>

2025 © PLIE Marseille Provence Centre et Emergences



EMERGENCES

5, rue de la république - CS 12383

13215 Marseille cédex 2

04 96 11 64 80 (Standard) www.plie-mpmcentre.org

Siret : 420 070 286 00026